

Formation Renouvellement UV

Objectifs :

Mise à jour réglementaire en matière de formation pour tout professionnel qui met un appareil de bronzage à disposition du public ou participe à cette mise à disposition.
Décret N° 2016-1848 du 23 décembre 2016

Public et pré-requis :

Professionnels mettant à disposition du public un appareil de bronzage titulaires de l'attestation de compétence en fin de validité moins de 5 ans.

Durée : 4h De 13 h à 17 h

Moyens :

Lieu : La formation se déroule à l'école SANKALI au 15 rue Maurice de Broglie (Mas Guérido) à Cabestany.

Effectif : L'effectif maximum par session : 20 participants.

Moyen pédagogique : Un livret pédagogique complet sera remis au début de la formation

Moyens techniques : salle de formation, vidéo projecteur, power point, affiche réglementaire

Formatrice : Mme RENON EMILIE N° Habilitation : 2014/064

Suivi :

- Contrat/ convention, livret stagiaire, règlement intérieur
- Feuilles d'émargement par ½ journée
- Compte rendu de l'intervenant sur la formation
- Evaluation de satisfaction des stagiaires
- Evaluation des connaissances acquises 1h de QCM

Validation de la formation : Pour obtenir l'attestation de formation, le stagiaire est tenu :

- D'être présent à toute la formation
- D'avoir un comportement adapté
- De valider l'acquis des connaissances

Document à fournir par le stagiaire L'attestation de formation initiale

Planning Formation UV

Contenu	Intervenant	Outils pédagogiques
<p>13h Accueil Emargement Remise du livret stagiaire</p> <p>13h15 Rappel : Nature physique des radiations ultraviolettes Les rayonnements électromagnétiques La source naturelle d'UV La source artificielle d'UV Interaction d'un rayon sur la peau et de l'œil aux radiations ultraviolettes Les risques liés à l'exposition aux rayonnements ultraviolets Les réactions phototoxiques Les réactions photoallergiques Le vieillissement cutané photo-induit Les carcinomes cutanés Les mélanomes La photoprotection naturelle et adaptative L'index UV</p> <p>15h00 pause</p> <p>15h15 La réglementation française en matière d'usage des appareils de bronzage émetteurs de rayonnements ultraviolets Recommandations et normes internationales de l'OMS Remise d'un questionnaire à choix multiple à chaque participant pour valider la bonne compréhension individuelle des notions acquises pour la délivrance de l'attestation, valable 5 ans</p> <p>16h45 Conclusion de la formation</p> <p>Questionnaire de fin de formation Remise de l'attestation de fin de formation.</p>	<p>Mme RENON</p>	<p>Vidéo projecteur Cours théorique Power point</p> <p>Questionnaire d'évaluation de satisfaction des stagiaires</p> <p>QCM à choix multiples</p> <p>Attestation de fin de formation</p>

